



US CHANGE FOOTBALL SAISON 2020 / 2021



LE RENOUELEMENT DE LICENCE

1- Le renouvellement dématérialisé de la licence:

Tous les licenciés de la saison 2019/2020 (sauf les éducateurs et les arbitres) recevront un mail de la Fédération Française de Football des le début du mois de juin 2020.

Il sera envoyé automatiquement à l'adresse mail du licencié et lui permettra de procéder lui même au renouvellement en ligne de sa nouvelle licence pour la saison 2020/2021.

Il lui sera alors demandé de:

- **Compléter** le formulaire en ligne
- **Télécharger** les documents si besoin: certificat médical, photo récente.

Le secrétaire du club suivra l'évolution de votre dossier en ligne, vérifiera la validité des informations et des documents fournis. Puis il procédera à la signature de la licence seulement si le licencié à **régler sa cotisation**.

!! Attention le mail de la FFF peut se retrouver malencontreusement dans le courrier « indésirables » !!

Remarques importantes :

- Le **renouvellement papier** n'est plus disponible (excepté pour les arbitres et les éducateurs !)
- Le **certificat médical** est valable pour 3 saisons consécutives sous réserve que l'intéressé réponde négativement au questionnaire de santé en ligne.
- En cas d'obligation de fournir un nouveau certificat médical le licencié devra revoir son médecin avec le **document-certificat format FFF** (voir en pièce jointe).

2 - La charte du club :

Une licence fait office d'**engagement** au sein de l'US Changé Football pour **toute la durée de la saison**.

Cet engagement comporte des droits mais également des devoirs à respecter par tous les licenciés du club.

Ils sont résumés dans la charte **à lire**.

La demande de licence vous engage donc à respecter la charte !

3- La demande de mutation pour un changement de club :

Prendre contact avec votre éducateur

4- Le paiement des cotisations

2 options

a) Le **paiement électronique** via la plateforme « **HelloAsso** », partenaire de l'US Changé Football, en utilisant le lien ci-dessous (ou en effectuant une recherche directement sur la plateforme : www.helloasso.fr):

<https://www.helloasso.com/associations/union-sportive-change-football/adhesions/us-change-football-cotisations-saison-2020-2021>

b) Le dépôt au club du montant de la cotisation dans une **enveloppe avec le nom du licencié**.

Tous les règlements sont acceptés : espèces, chèque à l'ordre de « US Changé Football », chèques vacances, tickets (CAF, Jeunesse et sport...). **Aucun encaissement avant la mi-septembre !**

Si vous êtes en attente de ces tickets **vous devez déposer un chèque de caution** du montant de la cotisation que nous n'encaisserons pas.

5- Le tarif des cotisations pour la saison 2020/2021

		LICENCE RENOUELEMENT		
CATEG	ANNEES	MASCULINE	FEMININE	EQUIPEMENTS
U 6	2015	120 €	100 €	Maillot + Short
U 7	2014			
U 8	2013			
U 9	2012			
U 10	2011	120 €	100 €	Bon d'achat 20 €
U 11	2010			
U 12	2009	130 €	110 €	Bon d'achat 20 €
U 13	2008			
U 14	2007			
U 15	2006			
U 16	2005			
U 17	2004			
U 18	2003	150 €	130 €	Bon d'achat 20 €
U 19	2002			
Séniors	2001 à 1986			
Vétérans	avant 1986	120 €	100 €	

Pour un même foyer fiscal une réduction de **50 % du prix** de la cotisation est accordée à partir de la troisième licence au club (valable sur les cotisations les moins chères)

RENSEIGNEMENTS :

Jean-Luc PAUMARD 06 87 58 82 05

Christine THEZE 06 79 69 36 05